

## POULAILLER URBAIN : Dimensions et superficie

- La dimension minimale du poulailler doit être de  $0,37 \text{ m}^2$  par poule, sans excéder une superficie de  $5 \text{ m}^2$ .
- La hauteur maximale au faite de la toiture du poulailler est limitée à 2,5 mètres.
- La dimension minimale du parquet extérieur est de  $1 \text{ m}^2$  par poule sans excéder une superficie de  $7 \text{ m}^2$ .

- Nombre de poulailler par résidence : 1
- Nombre de poules permises :  
Minimum : 3 poules  
Maximum : 5 poules

Superficie du poulailler :  
Min. :  $0,37 \text{ m}^2$  / par poule  
Max. :  $5 \text{ m}^2$  au total

Toit du parquet extérieur :  
50 % de sa superficie

Superficie du parquet extérieur :  
Min. :  $1 \text{ m}^2$  / par poule  
Max. :  $7 \text{ m}^2$

Hauteur totale  
du poulailler :  
Max. : 2,5 m

Hauteur du parquet  
extérieur :  
Min. : 1,2 m  
Max. : 2,5 m